

Image not found or type unknown



Responsabilité civile

Par **Elsac**, le **07/08/2024** à **16:12**

Bonjour,

Ma fille a perdue la console de sa cousine. Est ce couvert par ma RC?

Comment procéder?

Merci

Par **youris**, le **07/08/2024** à **20:14**

bonjour,

relisez votre contrat d'assurance.

c'est quoi une cobsole ?

salutations

Par **Lingénu**, le **07/08/2024** à **21:53**

Bonjour,

Sur un clavier azerty, le *b* est à côté du *n*. La touche *b* a dû être frappée au lieu de la *n*. C'est ce qu'on appelle une faute de frappe. Je suppose qu'il faut lire *console*.

Initialement ce mot est un terme d'architecture. Mais il est couramment utilisé pour désigner une petite table placée contre un mur. Les claviers d'ordinateur étant souvent disposés sur des sortes de consoles, on s'est mis à utiliser ce terme pour diverses commandes électroniques, plus particulièrement pour des commandes de jeux électroniques.

Bref, la fille d'Elsa a perdu le jouet électronique de sa cousine.

Par **Isadore**, le **08/08/2024** à **08:09**

Bonjour,

Et si vous ne voyez rien de particulier dans le contrat, déclarez le sinistre à votre assureur, vous verrez bien. Il y aura probablement une franchise qui sera à votre charge.

Par **youris**, le **08/08/2024** à **13:11**

j'avais bien compris qu'il s'agissait d'une faute de frappe que l'émetteur du message pouvait rectifier.

Par **Lingénu**, le **08/08/2024** à **13:35**

J'avais compris que vous aviez compris mais je vous ai pris au mot. Je ne vois pas bien l'intérêt de souligner les coquilles et fautes d'orthographe.